la Gazette
DES COMMUNES - DES DÉPARTEMENTS - DES RÉGIONS
17 RUE D'UZES
75108 PARIS CEDEX 2 - 01 40 13 30 30

23 JUIL 07
Hebdomadaire Paris
OJD : 32390

Surface approx. (cm²) : 515

PAGE REALISEE PAR
Danielle VAN SANTEN

RENDEZ-VOUS

DU 19 AU 24 AOÛT

Musées. La 21e conférence générale du Conseil international des musées (Icom) se déroulera à Vienne (Autriche) sur le thème « Musées et patrimoine universel ». On y proposera des concepts innovants d'expositions comme de gestion, à l'heure où les objectifs économiques imposés aux musées pèsent sur leur activité première d'exposition.
http://icom.museum/francais.html

DU 20 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

« Ville durable ». Les universités d'été de l'école des ingénieurs de la ville de Paris accueilleront « tous les acteurs de la ville », français et étrangers, à se former et à échanger autour de trois domaines : l'eau, la construction durable et les transports. Objectifs : créer un réseau de praticiens, identifier des programmes de formation et dresser un panorama international des bonnes pratiques.
Contact. Jean Fried, responsable scientifique. tél : 01.56.02.61.18, www.eivp-paris.fr
email : agnes.leonard@eivp-paris.fr

VU, LU

E-ADMINISTRATION **Journée professionnelle.** Le site du SNDG publie le compte rendu de la journée professionnelle organisée, le 12 juin, par Mathieu Lhériteau, président de la section des Yvelines, sur l'administration électronique. On y retrouve les grands chantiers dans lesquels le département est à la pointe : Helios et comptabilité publique, archivages des actes administratifs, carte d'achat, logiciels libres, intranet et chartes informatiques.
Site internet. www.sndg.info

PRÉVOYANCE

La MNT plaide pour un bouclier social

A l'issue de l'assemblée générale qui a réuni à Perpignan, les 22 et 23 juin, les 239 délégués de la Mutuelle nationale territoriale (MNT), Jean-Pierre Moreau a été reconduit à la présidence pour deux ans. Il va porter son action auprès du gouvernement dans un contexte qu'il juge préoccupant : « le plan de redressement à courte vue, proposé par la Cnam, et les nouvelles ponctions annoncées sur les assurés et leurs mutuelles, les nouvelles franchises envisagées et l'éventuelle mise en œuvre d'une TVA sociale ».

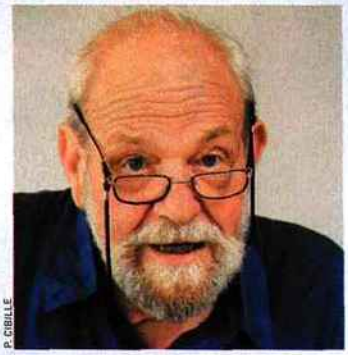
P. CIBILLE
Jean-Pierre Moreau, président de la MNT, juge le contexte « préoccupant ».

Alignement sur le privé. « 60 % des territoriaux n'ont d'autre protection prévoyance que la couverture patronale, indique le président. Alors que 20 % seulement des collectivités de plus de 2 500 habitants participent à la protection sociale de leurs personnels, il y a urgence à combler ce décalage frappant avec les pratiques du secteur privé. » La MNT appelle à « la mise en place d'un bouclier social, par crédit d'impôt ou réduction de contribution pour les plus démunis et à la création d'une cinquième branche dépendance ».
Ce dispositif serait « en cohérence avec le bouclier sanitaire », préconisé par Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté. Ces idées ainsi que le souhait d'un alignement sur les règles en vigueur dans le secteur privé, partagés par un ensemble de mutuelles territoriales, ont conduit l'assemblée générale à valider sa participation à « la nouvelle union de représentation politique ». Créée sous son impulsion pour permettre l'expression commune de l'ensemble de la mutualité territoriale, cette union, dénommée « Uniter », représente plus de la moitié de la population territoriale. Elle devrait voir le jour d'ici 2008.
Les réunions de travail, auxquelles participait la DGCL, ont été l'occasion de reconnaître l'expertise de la MNT. A la demande de la DGCL, consciente de l'inadéquation d'une simple transposition du décret de la FPE à la FPT, la MNT a établi une liste de critères permettant d'agréer des contrats visant à la solidarité intergénérations, tout en tenant compte des réalités des collectivités (principe de libre gestion, effectifs hétérogènes, etc.).
Contact. MNT, tél. : 01.44.83.12.34.

DG DE BRETAGNE ET DES PAYS DE LA LOIRE

A la recherche de nouvelles synergies pour le développement durable

C'est à Branféré (Morbihan), au siège de la Fondation Nicolas Hulot, que s'est tenu le congrès du syndicat des DG de Bretagne et des Pays de la Loire. L'arrivée des 200 congressistes, le 22 juin, sous des trombes d'eau, a inspiré les propos de la présidente régionale, Corinne Hervé, pour introduire une journée dédiée au changement climatique et appeler à la mise en œuvre d'un agenda 21. Trois ateliers – énergie, eau et construction –, ont décliné les axes d'action avec les traditionnels partenaires publics, privés et associatifs des collectivités, mais aussi avec des PME innovantes de la région. La séance plénière a permis au DGS de La Chapelle-sur-Erdre de détailler concrètement la méthodologie d'un agenda 21, le contrepoint politique étant donné par deux maires de l'association Bruded (maires bretons pour le développement durable).

Expertise accrue. Jean-Jacques Blanchon, directeur des programmes de la fondation, a souligné que le développement durable est désormais entre les mains des collectivités. Il a invité les DG à imaginer un partenariat pour des actions de formation. « Plus que de simples rencontres, cette journée a initié de nouvelles synergies, se félicite Corinne Hervé. Elle a ouvert sur des réseaux qui existent dans des sphères différentes et qui vont nous permettre d'accroître notre expertise en matière d'agenda 21. » C'est aussi « un outil de reconnaissance de nos métiers », a souligné Stéphane Pintre, président du Syndicat national des DG, dont le prochain congrès, en octobre, sera dédié au développement durable.

Contact. Corinne Hervé, tél. : 02.99.90.88.44.
email : corinne.herve@lavilaine.com